



Résistance à la lumière des Vitrificateurs à parquet

Souvent, l'expression "résistant à la lumière" appliquée aux vitrificateurs à parquet entraîne une fausse attente de la part des applicateurs ou des clients.

"Résistant à la lumière" implique que le vitrificateur ne subit aucune modification de couleur sous l'action de la lumière du jour ou du soleil. La modification naturelle (blanchissement, jaunissement ou assombrissement, selon l'essence) de la couleur du bois ne peut, elle, être évitée. Les substances du bois changent sous l'effet de la lumière.

La résistance à la lumière de la plupart des vitrificateurs aqueux est donc souvent mise en avant puisque les vitrificateurs à forte teneur en solvant encore utilisés aujourd'hui, eux, se modifient sous l'effet de la lumière: en règle générale le film de vitrificateur devient plus foncé (jaunâtre / brunâtre). Sur surface huilée ou huilée / cirée, l'huile entraîne un effet similaire.

A ce jour n'est connu aucun système durablement efficace contre cette propriété qu'a le bois de se modifier sous l'action de la lumière. Les domaines du mobilier utilisent souvent des stabilisateurs, appelés absorbeurs U.V., qui s'épuisent au fil du temps et retardent le début de la décoloration, sans pour autant l'empêcher. Ou même, en teintant le bois de sorte que l'aspect apparemment naturel du bois est bien souvent obtenu par un colorant / une teinte. Pour les sols en bois, ce n'est ni habituel, ni facile à réaliser.

Sur un parquet, ces propriétés sont considérées comme une particularité naturelle du bois et confèrent au plancher son charme tout particulier. En revanche, des surfaces de fabrication industrielle ressemblant au bois (stratifiés) sont aujourd'hui disponibles, qui ne peuvent toutefois être comparées au bois véritable que par leur aspect.

